Substitut pour le formulaire

W-8BEN-E

Certificat de statut d'un propriétaire bénéficiaire relativement à la retenue et déclaration fiscale des États-Unis – Entités

► Formulaire pour les entités; les particuliers doivent utiliser le formulaire W-8BEN. ► Les renvois à des articles font référence au Internal Revenue Code. ► Des renseignements complémentaires sur le formulaire W-8BEN-E et des instructions distinctes sont disponibles au www.irs.gov/formw8bene.

► Ne pas envoyer à l'IRS.

			*			
	AS utiliser le présent formulaire pour les personnes suivantes : e entité américaine, un citoyen américain ou un résident américain					plutôt le formulaire suivant : W-9
• Un	Une personne étrangère					
	e personne ou une entité étrangère déclarant des revenus tirés d'entrep auf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés)					W-8ECI
	e société en nom collectif étrangère, une fiducie étrangère simple ou un					W-0LCI
	e societe en nom collectif etrangere, une nadele etrangere simple od un tuf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés) [voir les				tionel	WI8-W
	gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque c					
	mpôt, une fondation privée étrangère ou un gouvernement d'une posses					
	ploitées aux États-Unis ou réclamant l'application des articles 115(2), 50				Cildo tii	co a chirephoco
	ouf si des avantages en vertu d'une convention sont demandés) [voir les					W-8FCI ou W-8FXP
	ute personne agissant à titre d'intermédiaire					
	tie I Identification du propriétaire bénéficiaire					
1	Nom de l'organisation qui est propriétaire bénéficiaire		2 Pay	rs de constitution o	le l'organ	nisation
•	Nom de l'organisation qui est proprietane serienciane		,		. o. ga.	
3	Nom de l'entreprise individuelle qui reçoit le paiement (le cas échéant)					
3	Nom de l'entreprise individuelle qui reçoit le palement (le cas échéant)					
4	Statut en vertu du chapitre 3 (type d'entité). Cochez une seule case.			☐ Entreprise i		
			e complexe ation privée	☐ Succession	1	☐ Gouvernement
			•			
	Si vous avez coché « Entreprise individuelle », « Société en nom colle	,				· •
	s'agit d'une entité hybride demandant des avantages en vertu d'une co			•		
5	Statut en vertu du chapitre 4 (statut FATCA). Sauf indication contraire,	, cocher	une seule cas	e (voir les instru	ictions p	oour les détails; remplir
	ci-dessous l'attestation correspondant au statut de l'entité).	_	_	_		
	☐ Institution financière étrangère (FFI) non participante (y compris					nt d'une possession des
	une FFI limitée ou une FFI apparentée à une FFI déclarante en			anque centrale	emettric	ce étrangère (remplir la
	vertu d'une entente intergouvernementale, autre qu'une FFI enregistrée réputée conforme ou une FFI participante)		Partie XIII)			5 d 300 0
			•	ternationale (rer	•	•
	FFI participante		J	raite exonérés (•	,
	FFI déclarante de modèle 1				r des pro	opriétaires bénéficiaires exemptés
	☐ FFI déclarante de modèle 2		remplir la Partie	•		
	☐ FFI enregistrée réputée conforme (autre qu'une FFI déclarante		nstitution finan	cière territoriale	(rempli	r la Partie XVII)
	de modèle 1 ou une FFI parrainée n'ayant pas de GIIN)		Entité d'un grou	ipe non financie	r (remp	lir la Partie XVIII)
	☐ FFI parrainée n'ayant pas de GIIN (remplir la Partie IV)		Entreprise non	financière en de	émarrag	ge exemptée (remplir la
	☐ Banque locale non inscrite certifiée réputée conforme (remplir la	I	Partie XIX)			
	Partie V)			cière exemptée	en liqu	idation ou en faillite (remplir la
	☐ FFI certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de		Partie XX)			
	faible valeur (remplir la Partie VI)			emptée en verti	u de l'ar	ticle 501(c) (remplir la
	Mécanisme de placement certifié réputé conforme, parrainé et à		Partie XXI)			
	actionnariat restreint (remplir la Partie VII)		-	ıt non lucratif (re		
	☐ Entité de placement dans des titres de créance à durées) cotée en bourse ou affiliée à
	limitées certifiée réputée conforme (Certified Deemed-Compliant Limited Life Debt Entity) (remplir la Partie VIII)	ι	ıne société par	actions cotée e	n bours	se (remplir la Partie XXIII)
			NFFE située su	r un territoire ex	cempté	(remplir la Partie XXIV)
	☐ Conseillers en placement et gestionnaires de placements certifiés réputés conformes (remplir la Partie IX)		NFFE active (re	emplir la Partie)	(XV)	
	□ FFI dont la propriété est documentée (remplir la Partie X)		NFFE passive (remplir la Partie	XXVI)	
			Entité affiliée à	une FFI exempt	tée (rem	nplir la Partie XXVII)
	□ Distributeur restreint (remplir la Partie XI)□ FFI non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale		NFFE déclarant	t directement		
	FFI non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale (y compris une FFI considérée comme une FFI enregistrée		NFFE parrainée	e déclarant direc	ctement	(remplir la Partie XXVIII)
	réputée conforme en vertu d'une entente intergouvernementale					
	de modèle 2 applicable) [remplir la Partie XII]					
6	Adresse de la résidence permanente (numéro, rue, nº d'app. ou de bureau, route	e rurale).	Ne pas inscrire	de numéro de b	oîte post	tale ni l'adresse d'un tiers (autre
	qu'une adresse enregistrée).	,	•		•	`
	Ville, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.					Pays
	. 0, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					•
7	Adresse postale (si elle diffère de celle indiquée ci-dessus)					
•	Adverse postale (of elle differe de celle fraquee of dessus)					
	Ville, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.				- 1	Pays
	, 9,,					,-
8	Numéro d'identification aux fins de l'impôt des 9a □ GIIN		b TIN étra	ınger	10	Numéro(s) de référence (voir les
-	États-Unis (TIN), au besoin.			. 		instructions)
Not	a · Veuillez remplir le reste du formulaire et signer la Parti	الالا ما	Χ			

Substitut nour le formulaire W-8REN-E

Oubstitu	t poui	Fat	ge 🚣		
Partie	e II	Entreprise individuelle ou succursale recevant un paiement (à remplir uniquement pour une entreprise individuelle ou une succursale d'une FFI située dans un pays autre que le pays de résidence de la FFI)			
11		tatut en vertu du chapitre 4 (statut FATCA) de l'entreprise individuelle ou de la succursale recevant un paiement :			
12	Ad	dresse d'entreprise individuelle ou de la succursale (numéro, rue, n° d'app. ou de bureau, route rurale). Ne pas inscrire de numéro de boîte postale ni dresse d'un tiers (autre qu'une adresse enregistrée).			
	Vil	lle, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.			
	Pa	ays			
13	GI	IN (le cas échéant)			
Partie	e III	Demande d'avantages en vertu d'une convention fiscale (le cas échéant) (seulement aux fins de l'application du chapitre 3)			
14	Je c	ertifie ce qui suit (cocher toutes les cases pertinentes) :			
а		e propriétaire bénéficiaire est un résident de, selon la définition de la convention fiscale conclue e les États-Unis et ce pays.			
b	□ L le ca	e propriétaire bénéficiairé réalise le ou les éléments de revenu pour lesquels les avantages sont demandés en vertu de la convention et, as échéant, remplit les exigences de la convention en matière de restriction des avantages (voir les instructions).			
С	inté	e propriétaire bénéficiaire demande des avantages en vertu de la convention pour des dividendes reçus d'une société étrangère ou des rêts tirés d'activités commerciales réalisées aux États-Unis par une société étrangère, et il possède le statut de résident admissible (voir instructions).			
15		ditions et taux particuliers (le cas échéant; voir les instructions) : Le propriétaire bénéficiaire invoque les dispositions de			
	l'articlede la convention indiquée à la ligne 14a ci-dessus pour demander qu'un taux de retenue de %				
	soit	pratiqué sur (préciser le type de revenu)			
	Expl	iquer en quoi le propriétaire bénéficiaire satisfait aux conditions énoncées dans l'article de la convention :			
Partie	• IV	FFI parrainée n'ayant pas de GIIN			
16	Non	n de l'entité parrainante :			
17		her la case appropriée.			
		e certifie que l'entité indiquée à la Partie I :			
	•	est une FFI du seul fait qu'elle est une entité de placement;			
	•	n'est pas un intermédiaire agréé (<i>qualified intermediary</i>), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (<i>withholding foreign partnership</i>) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (<i>withholding foreign trust</i>); et			
		a accepté d'être parrainée par l'entité ci-dessus (qui n'est pas une FFI non participante). Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :			
	•	est une société étrangère contrôlée, selon la définition de l'article 957(a);			
	•	n'est pas un intermédiaire agréé (qualified intermediary), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (withholding foreign partnership) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (withholding foreign trust);			
	•	est la propriété exclusive directe ou indirecte de l'institution financière américaine indiquée ci-dessus, laquelle accepte de la parrainer; e	t		
	•	partage un système de compte électronique commun avec l'entité parrainante (indiquée ci-dessus) qui permet à cette dernière de recenser tous les titulaires de compte et bénéficiaires de l'entité et d'avoir accès à tous les renseignements concernant les comptes et les clients tenus par l'entité, notamment les renseignements sur l'identité des clients, les documents concernant les clients, le solde des comptes et tous les paiements faits aux titulaires de compte ou aux bénéficiaires.			
Partie	y V	Banque locale non inscrite certifiée réputée conforme			
18	□ J	e certifie que la FFI indiquée à la Partie I :	-		
	•	est exploitée et accréditée uniquement à titre de banque ou de coopérative de crédit (ou d'institution coopérative comparable à but non lucratif) dans son pays de constitution:			

- exerce principalement des activités de collecte de dépôts et d'octroi de prêts, pour une clientèle composée de particuliers non affiliés dans le cas d'une banque, et pour ses membres dans le cas d'une coopérative de crédit ou d'une institution coopérative comparable, étant entendu qu'aucun de ses membres ne détient une participation supérieure à 5 % dans ladite coopérative ou institution;
- ne sollicite aucun titulaire de compte hors de son pays de constitution;
- ne possède aucun lieu fixe d'affaires à l'extérieur de ce pays (aux fins de cet énoncé, le terme « lieu fixe d'affaires » exclut tout établissement ne faisant l'objet d'aucun affichage publicitaire et à partir duquel la FFI n'effectue que des tâches de soutien administratif);
- ne possède pas plus de 175 M\$ en actifs au bilan, et que l'actif total constaté dans les bilans consolidés ou combinés du groupe élargi de sociétés affiliées dont elle est membre, le cas échéant, ne dépasse pas 500 M\$; et
- ne fait pas partie d'un groupe élargi de sociétés affiliées dont un des membres est une institution financière étrangère, autre qu'une institution financière étrangère constituée ou établie dans le même pays que la FFI indiquée à la Partie I et répondant aux exigences énoncées à la Partie V.

Partie VI FFI certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de faible valeur

- 19 ☐ Je certifie que la FFI indiquée à la Partie I :
 - n'a pas comme activité principale l'investissement, le réinvestissement ou la négociation de valeurs, de participations dans des sociétés en nom collectif, de produits de base, de contrats nominaux de référence, de contrats d'assurance ou de rente, ou de parts (y compris des options et contrats à terme standardisés ou de gré à gré) dans ces valeurs, participations, produits de base, contrats nominaux de référence et contrats d'assurance ou de rente.

De plus, je certifie:

- qu'aucun compte financier tenu par la FFI ou par un membre de son groupe élargi de sociétés affiliées, le cas échéant, n'affiche un solde ou une valeur de plus de 50 000 \$ (après application des règles pertinentes sur le regroupement des comptes); et
- que ni les bilans consolidés ou combinés de la FFI, ni ceux de son groupe élargi de sociétés affiliées, le cas échéant, n'affichaient un actif supérieur à 50 M\$ à la clôture du dernier exercice comptable.

Partie VII Mécanisme de placement certifié réputé conforme, parrainé et à actionnariat restreint

- Nom de l'entité parrainante :
- 21 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
 - est une FFI du seul fait qu'elle est une entité de placement en vertu du § 1.1471-5(e)(4);
 - n'est pas un intermédiaire agréé (qualified intermediary), une société de personnes étrangère effectuant la retenue (withholding foreign partnership) ou une fiducie étrangère effectuant la retenue (withholding foreign trust);
 - entretient une relation contractuelle avec l'entité parrainante ci-dessus, laquelle accepte de remplir en son nom toutes les obligations d'une FFI participante en matière de diligence raisonnable, de retenues fiscales et de déclaration; et
 - est une entité dont les titres de créance et de participation sont détenus par 20 personnes ou moins (sans tenir compte des titres de créance détenus par des institutions financières américaines, des FFI participantes, des FFI enregistrées réputées conformes et des FFI certifiées réputées conformes, ni des titres de participation détenus par une entité propriétaire de la totalité des titres de participation de la FFI et qui est elle-même une FFI parrainée).

Partie VIII Entité de placement dans des titres de créance à durées limitées certifiée réputée conforme

- - était constituée en date du 17 janvier 2013;
 - avait émis auprès des investisseurs ses titres de créance ou de participation de toutes les catégories en date du 17 janvier 2013, aux termes d'un acte de fiducie ou d'une entente similaire; et
 - est certifiée réputée conforme puisqu'elle remplit les critères d'admissibilité au statut d'entité de placement dans des titres de créance à durées limitées (notamment les restrictions visant les actifs et les autres exigences énoncées au § 1.1471-5(f)(2)(iv)).

Partie IX Conseillers en placement et gestionnaires de placements certifiés réputés conformes

- - est une institution financière du seul fait qu'elle est une entité de placement en vertu du § 1.1471-5(e)(4)(i)(A); et
 - ne tient aucun compte financier.

Partie X FFI dont la propriété est documentée

Nota: Ce statut s'applique seulement si l'institution financière américaine ou la FFI participante à qui le présent formulaire est remis a accepté de traiter la FFI comme une FFI dont la propriété est documentée (voir les instructions pour les critères d'admissibilité). De plus, la FFI doit attester ce qui suit.

24a 🗆 (Cocher ici pour toute FFI dont la propriété est documentée). Je certifie que la FFI indiquée à la Partie I :

- n'agit pas à titre d'intermédiaire;
- n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires;
- n'agit pas dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers;
- n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;
- n'a aucun propriétaire ou membre affilié à son groupe élargi qui est une entité qui accepte des dépôts dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires, agit dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers, ou est une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier; et
- ne tient aucun compte financier pour une FFI non participante.

Partie X FFI dont la propriété est documentée (suite)

Cocher la case 24b ou 24c, selon le cas.

- b ☐ Je certifie que la FFI indiquée à la Partie I :
 - a fourni ou va fournir une déclaration sur la propriété de la FFI contenant :
 - le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut en vertu du chapitre 4 et le type de pièces justificatives fournies (si exigées) de chaque particulier et personne américaine désignée qui détient une participation directe ou indirecte dans la FFI dont la propriété est documentée (par l'intermédiaire de toute entité autre que des personnes américaines désignées);
 - le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut en vertu du chapitre 4 et le type de pièces justificatives fournies (si exigées) de chaque particulier et personne américaine désignée qui détient un titre de créance dans la FFI dont la propriété est documentée (y compris de manière indirecte, notamment par des titres de créance d'une entité directement ou indirectement propriétaire du bénéficiaire ou toute participation directe ou indirecte dans un détenteur de la dette du bénéficiaire) et qui constitue un compte financier de plus de 50 000 \$ (sans tenir compte des titres de créance détenus par des FFI participantes, des FFI enregistrées réputées conformes, des FFI certifiées réputées conformes, des NFFE exonérées, des propriétaires bénéficiaires exemptés ou des personnes américaines autres que les personnes américaines désignées); et
 - tout autre renseignement que demande l'agent percepteur afin de remplir ses obligations relatives à l'entité.

Cocher la case 24d si elle s'applique.

Partie XI Distributeur restreint

25a (Cocher ici pour tout distributeur restreint.) Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- fonctionne comme un distributeur en ce qui concerne les titres de créance ou de participation du fonds affecté pour lesquels le présent formulaire est remis:
- fournit des services de placement à au moins 30 clients n'ayant aucun lien entre eux, et que moins de la moitié de sa clientèle est composée de personnes liées entre elles;
- est tenue d'appliquer des contrôles diligents liés à la lutte contre le blanchiment d'argent, conformément aux lois sur la lutte contre le blanchiment d'argent de son pays de constitution, lequel se conforme aux exigences du FATF;
- mène ses activités uniquement dans son pays de constitution, n'a aucun lieu fixe d'affaires hors de ce pays et a le même pays de constitution que tous les membres de son groupe de sociétés affiliées, le cas échéant;
- ne sollicite aucun client hors de son pays de constitution;
- n'affichait pas des actifs sous gestion totaux supérieurs à 175 M\$ ni un revenu brut dépassant 7 M\$ dans ses résultats du dernier exercice comptable;
- n'est pas membre d'un groupe élargi de sociétés affiliées qui affichait, dans ses résultats consolidés ou combinés du dernier exercice comptable, des actifs sous gestion supérieurs à 500 M\$ ou un revenu brut de plus de 20 M\$; et
- ne distribue pas de titres d'emprunt ou de valeurs du fonds affecté à des personnes américaines désignées, à des NFFE passives ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou à des FFI non participantes.

Cocher la case 25b ou 25c, selon le cas.

Relativement à toutes les ventes de titres de créance ou de participation du fonds affecté pour lesquelles le présent formulaire est remis ayant été effectuées après le 31 décembre 2011, je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- b détait liée par un accord de distribution renfermant une interdiction générale de vente de titres de créance ou de valeurs à des entités américaines et à des particuliers résidents américains, et est actuellement liée par un accord de distribution renfermant une interdiction de vente de titres de créance ou de valeurs à toute personne américaine désignée, NFFE passive ayant au moins un propriétaire américain important et FFI non participante;
- c est actuellement liée par un accord de distribution contenant une interdiction de vente de titres de créance ou de valeurs à toute personne américaine désignée, NFFE passive ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou FFI non participante et, en ce qui concerne toutes les ventes effectuées avant que cette restriction ne soit ajoutée à l'accord, a examiné tous les comptes liés à ces ventes conformément aux procédures décrites au § 1.1471-4(c) applicables aux comptes préexistants, et a remboursé, racheté ou fait en sorte que le fonds affecté transfère à un distributeur qui est une FFI participante ou une FFI déclarante de modèle 1 toutes les valeurs vendues à des personnes américaines désignées, à des NFFE passives ayant au moins un propriétaire américain d'importance ou à des FFI non participantes.

Partie XII FFI non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale

	26	☐ Je certifie	que l'entit	e indiquee a	i la Partie I	
--	----	---------------	-------------	--------------	---------------	--

•	satisfait aux exigences du statut d'institution financière non déclarante en vertu d'une entente intergouvernementale (IGA) applicable			
	conclue entre les États-Unis et			
	est traitée comme une	en vertu des dispositions de l'IGA applicable (voir les instructions).		

•	Dans le cas d'une FFI tra	aitée comme une FFI enregistrée	e réputée conforme en vertu	ı d'une IGA de modèle	2 applicable, f	ournir le
	GIIN:					

Partie XIII Gouvernement étranger, gouvernement d'une possession des États-Unis ou banque centrale émettrice étrangère

27 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est le propriétaire bénéficiaire du paiement et n'exerce pas d'activités commerciales et financières assimilables à celles d'une compagnie d'assurance ou d'un établissement de garde ou de dépôt relativement aux paiements, aux comptes ou aux obligations visés par le présent formulaire (sauf ce qui est autorisé en vertu du § 1.1471-6(h)(2)).

Partie XIV Organisation internationale

Cocher la case 28a ou 28b, selon le cas.

28a 🗆 Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une organisation internationale au sens de l'article 7701(a)(18).

- **b** ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
 - est principalement formée de gouvernements étrangers;
 - est reconnue en tant qu'organisation intergouvernementale ou supranationale en vertu d'une loi étrangère comparable au International Organizations Immunities Act;
 - est une entité dont les revenus ne profitent à aucun particulier;
 - est le propriétaire bénéficiaire du paiement et n'exerce pas d'activités commerciales et financières assimilables à celles d'une compagnie d'assurance ou d'un établissement de garde ou de dépôt relativement aux paiements, aux comptes ou aux obligations visés par le présent formulaire (sauf ce qui est autorisé en vertu du § 1.1471-6(h)(2)).

Partie XV Régimes de retraite exonérés

Cocher la case 29a, b, c, d, e, ou f, selon le cas.

29a □ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est établie dans un pays signataire d'une convention fiscale en vigueur avec les États-Unis (si des avantages en vertu d'une convention sont demandés, voir la Partie III);
- est exploitée principalement dans le but d'administrer ou de fournir des prestations de pension ou de retraite; et
- est admissible en vertu d'une convention à des avantages sur les revenus du fonds qui proviennent de source américaine (ou serait admissible à ces avantages si elle touchait ce type de revenus) à titre de résident d'un pays remplissant toute exigence applicable en matière de restriction des avantages.

b ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est organisée pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens salariés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
- n'a aucun bénéficiaire en droit de réclamer plus de 5 % des actifs de la FFI;
- est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité; et
- est généralement exonérée d'impôt sur ses revenus de placement en vertu des lois du pays où elle est établie ou exploitée en raison de son statut de régime de pension ou de retraite;
- reçoit au moins 50 % de ses cotisations de la part d'employeurs promoteurs (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans cette partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, d'autres fonds de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 ou d'autres comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A));
- interdit ou pénalise les distributions ou retraits effectués avant certains événements précis relatifs à la retraite, à l'invalidité ou au décès (sauf les transferts en franchise d'impôt vers les comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A) [en ce qui concerne les comptes de retraite et de pension], vers des comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, ou vers tout autre fonds de retraite décrit dans la présente partie ou dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2); ou
- plafonne les cotisations des salariés au fonds en fonction de leur revenu ou à un montant annuel de 50 000 \$.

c ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est organisée pour fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens salariés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
- compte moins de 50 participants;
- a pour promoteurs un ou plusieurs employeurs, aucun d'eux n'étant une entité de placement ou une NFFE passive;
- les cotisations des salariés et de l'employeur au fonds (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans la présente partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 ou de comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A)) sont plafonnées en fonction des revenus et de la rémunération du salarié, respectivement;
- interdit aux participants qui ne sont pas résidents du pays où le fonds est établi ou exploité de détenir plus de 20 % des actifs du fonds: et
- est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité.
- d ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est constituée en vertu d'un régime de pension qui remplirait les exigences de l'article 401(a), mis à part l'obligation que le régime soit capitalisé par une fiducie créée ou organisée aux États-Unis.
- e ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est constituée dans le seul but de générer un revenu au profit d'un ou de plusieurs fonds de retraite décrits dans la présente partie ou dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2, de comptes décrits au § 1.1471-5(b)(2)(i)(A) (concernant les comptes de retraite et de pension), ou de comptes de retraite et de pension décrits dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2.

Partie XV Régimes de retraite exonérés (suite)

☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est établie par un promoteur qui est un gouvernement étranger (foreign government), une organisation internationale (international organization), une banque centrale émettrice (central bank of issue), le gouvernement d'une possession des États-Unis (government of a US possession) (chacun au sens du § 1.1471-6) ou un propriétaire bénéficiaire exempté décrit dans une IGA applicable de modèle 1 ou 2 dans le but de fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou à des participants actuellement ou anciennement employés par le promoteur (ou à des personnes désignées par ces salariés); ou
- est établie par un promoteur qui est un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice, le
 gouvernement d'une possession des États-Unis (chacun au sens du § 1.1471-6) ou un propriétaire bénéficiaire exempté décrit dans une
 IGA applicable de modèle 1 ou 2 dans le but de fournir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou à des
 participants en contrepartie de services rendus au promoteur, dont ils ne sont ni des employés actuels, ni d'anciens employés.

Partie XVI Entité détenue exclusivement par des propriétaires bénéficiaires exemptés

30 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

- est une FFI du seul fait qu'elle est une entité de placement;
- est une entité de placement dont chaque détenteur direct d'un titre de participation est un propriétaire bénéficiaire exempté en vertu du § 1.1471-6 ou d'une IGA applicable de modèle 1 ou 2;
- est une entité de placement dont chaque détenteur direct d'un titre de créance est soit un établissement de dépôt (relativement à un prêt consenti à l'entité), soit un propriétaire bénéficiaire exempté en vertu du § 1.1471-6 ou d'une IGA applicable de modèle 1 ou 2;
- a fourni une déclaration sur la propriété contenant le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut en vertu du chapitre 4 et la description du type de pièces justificatives fournies à l'agent percepteur de chaque personne qui détient un titre de créance constituant un compte financier ou un titre de participation directe ou indirecte dans l'entité; et
- a fourni les documents permettant d'établir que chacun de ses propriétaires est une entité décrite aux § 1.1471-6(b), (c), (d), (e), (f) et/ou

Partie XVII Institution financière territoriale

31 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une institution financière (autre qu'une entité de placement) constituée en vertu des lois d'une possession des États-Unis.

Partie XVIII Entité d'un groupe non financier exempté

- - est une société de portefeuille, un centre de trésorerie ou une société filiale de crédit dont la quasi-totalité des activités correspond aux fonctions décrites aux § 1.1471-5(e)(5)(i)(C) à (E);
 - est membre d'un groupe non financier décrit au § 1.1471-5(e)(5)(i)(B);
 - n'est pas un établissement de dépôt ou de garde (autre que pour les membres du groupe élargi de sociétés affiliées dont elle fait partie); et
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XIX Entreprise non financière en démarrage exemptée

- 33 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
 - a été constituée le (dans le cas d'une nouvelle branche d'activité, inscrire la date de la résolution du conseil approuvant la nouvelle branche) ______ (la date inscrite doit précéder celle du paiement de moins de 24 mois);
 - n'est pas encore exploitée à titre d'entreprise et n'a aucun antécédent d'exploitation, ou investit dans des immobilisations en vue d'exercer de nouvelles activités, autres que celles d'une institution financière ou d'une NFFE passive;
 - investit dans des immobilisations en vue d'exploiter une société autre qu'une institution financière; et
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XX Entité non financière exemptée en liquidation ou en faillite

- 34 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :

 - n'a pas exercé d'activités en tant qu'institution financière ni n'a agi à titre de NFFE passive au cours des cinq dernières années;
 - est soit en liquidation, soit à l'issue d'une restructuration ou d'une faillite, avec l'intention de poursuivre ou de reprendre ses activités à titre d'entité non financière; et
 - a fourni ou va fournir des preuves documentaires de sa requête en faillite ou d'autres documents publics attestant sa déclaration, advenant le cas où elle demeure en faillite ou en liquidation durant plus de trois ans.

Partie XXI Organisation exemptée en vertu de l'article 501(c)

- 35 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) qui :
 - a reçu de l'IRS une lettre de résolution actuellement en vigueur confirmant que le bénéficiaire est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c), laquelle est datée du _______; ou
 - a fourni une copie de l'avis d'un conseiller américain attestant que le bénéficiaire est une organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) (que le bénéficiaire soit une fondation privée étrangère ou non).

Partie XXII Organisme à but non lucratif

36 🗆 Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est un organisme à but non lucratif qui remplit toutes les exigences suivantes :

- L'entité est constituée et maintenue dans son pays de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles ou éducatives:
- L'entité est exonérée d'impôt sur le revenu dans son pays de résidence;
- L'entité n'a ni actionnaires, ni membres ayant des droits de propriété ou de bénéficiaire sur son revenu ou ses actifs;
- Ni le droit applicable dans le pays de résidence de l'entité, ni les documents constitutifs de l'entité ne permettent que son revenu ou ses actifs soient distribués à un particulier ou à une entité non caritative, ou utilisés à leur bénéfice, sauf dans le cadre des activités caritatives de l'entité ou à titre de rémunération raisonnable pour services rendus ou de versement représentant la juste valeur marchande d'un bien acheté par l'entité; et
- Le droit applicable dans le pays de résidence de l'entité ou les documents constitutifs de l'entité prévoient que, lors de sa liquidation ou de sa dissolution, tous ses actifs sont soit distribués à une entité qui est un gouvernement étranger, à une entité faisant partie intégrante d'un gouvernement étranger, à une entité contrôlée par un gouvernement étranger ou à un autre organisme correspondant à la description de la Partie XXII, soit dévolus au gouvernement du pays de résidence de l'entité ou de l'une de ses subdivisions politiques pour cause de déshérence.

Partie XXIII NFFE cotée en bourse ou affiliée à une société par actions cotée en bourse

Cocher la case 37a ou 37b, selon le cas.

37a □ Je certifie que :

- l'entité indiquée à la Partie I est une société par actions étrangère autre qu'une institution financière; et que
- les titres de la société sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers reconnus, y compris ______ (nommer un marché boursier sur lequel les titres de la société sont régulièrement négociés).

b □ Je certifie que :

- l'entité indiquée à la Partie I est une société par actions étrangère autre qu'une institution financière;
- l'entité indiquée à la Partie I est membre du même groupe élargi de sociétés affiliées qu'une entité dont les titres sont régulièrement négociés sur un marché boursier reconnu;
- la dénomination de l'entité dont les titres sont régulièrement négociés sur un marché boursier reconnu est :______; et que
- le marché boursier sur lequel les titres sont régulièrement négociés est :

Partie XXIV NFFE située sur un territoire exempté

38 ☐ Je certifie ce qui suit :

- L'entité indiquée à la Partie I est une entité établie dans une possession des États-Unis.
- L'entité indiquée à la Partie I :
 - n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires;
 - n'agit pas dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers;
 - n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier; et
- Tous les propriétaires de l'entité indiquée à la Partie I sont des résidents authentiques de la possession dans laquelle la NFFE est établie ou constituée.

Partie XXV NFFE active

39 ☐ Je certifie que :

- l'entité indiquée à la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière;
- moins de 50 % du revenu brut de l'entité pour l'année civile précédente constitue un revenu passif; et que
- moins de 50 % des actifs détenus par l'entité génèrent un revenu passif ou sont détenus à cette fin (selon la moyenne pondérée du pourcentage d'actifs excédentaires calculée trimestriellement) [voir la définition de revenu passif dans les instructions].

Partie XXVI NFFE passive

40a ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière (autre qu'une entité de placement établie dans une possession des États-Unis) et n'atteste pas que son statut est celui d'une NFFE cotée en bourse (y compris les sociétés affiliées), d'une NFFE située sur un territoire exempté, d'une NFFE active, d'une NFFE déclarant directement ou d'une NFFE parrainée déclarant directement

Cocher la case 40b ou 40c, selon le cas.

- b ☐ Je certifie qu'aucun propriétaire américain d'importance ne participe à l'entité indiquée à la Partie I.
- c ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I a inscrit à la Partie XXX le nom, l'adresse et le TIN de chaque propriétaire américain d'importance participant à la NFFE.

Partie XXVII Entité affiliée à une FFI exemptée

- 41 ☐ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I :
 - est membre d'un groupe élargi de sociétés affiliées;
 - ne tient aucun compte financier (autre que les comptes tenus pour les sociétés affiliées de son groupe élargi);
 - n'effectue aucun paiement assujetti à une retenue à l'endroit d'une personne autre que les sociétés affiliées de son groupe élargi qui ne sont pas des FFI limitées ni des succursales limitées;
 - ne tient aucun compte (autre qu'un compte de dépôt dans le pays où elle est exploitée pour régler ses dépenses courantes) avec un agent percepteur autre qu'une société affiliée de son groupe élargi, ni ne reçoit des paiements d'un tel agent; et
 - n'a pas convenu de produire une déclaration conformément au § 1.1471-4(d)(2)(ii)(C) ou d'agir à titre d'agent aux fins du chapitre 4 pour le compte d'une institution financière, y compris d'une société affiliée de son groupe élargi.

Substitut pour le formulaire W-8BEN-E Page 8 Partie XXVIII NFFE parrainée déclarant directement Nom de l'entité parrainante : 43 □ Je certifie que l'entité indiquée à la Partie I est une NFFE déclarant directement qui est parrainée par l'entité dont le nom figure à la ligne 42. Partie XXIX Attestation Sous peine de parjure, je déclare avoir examiné les renseignements contenus dans le présent formulaire et j'atteste qu'ils sont véridiques, exacts et complets, pour autant que je sache. Je certifie également sous peine de parjure que : • l'entité indiquée à la ligne 1 du présent formulaire est le propriétaire bénéficiaire de tous les revenus auxquels le présent formulaire fait référence, remplit le présent formulaire pour certifier son statut aux fins de l'application du chapitre 4 ou est un commercant soumettant le présent formulaire conformément à l'article 6050W: • l'entité indiquée à la ligne 1 n'est pas une personne américaine; les revenus auxquels le présent formulaire fait référence : a) ne sont pas effectivement tirés de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis; b) sont effectivement tirés de ces activités, mais ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu d'une convention fiscale; ou c) constituent la part des revenus effectivement tirés de ces activités qui est attribuée à un associé d'une société en nom collectif; et que • le propriétaire bénéficiaire, aux fins des opérations de courtage ou de troc, est une personne étrangère exonérée d'impôt, selon la définition donnée dans les instructions. En outre, je consens à ce que le présent formulaire soit remis à tout agent payeur chargé du contrôle, de la réception ou de la garde des revenus dont l'entité indiquée à la ligne 1 est propriétaire bénéficiaire ou à tout agent payeur habilité à effectuer des décaissements ou des paiements à même Si l'une des attestations du présent formulaire devient caduque, je m'engage à soumettre un nouveau formulaire dans les 30 jours. Signer ici Signature de la personne autorisée à signer au nom du propriétaire bénéficiaire Nom en caractères d'imprimerie Date (JJ/MM/AAAA) ☐ Je certifie que je suis un signataire autorisé de l'entité dont le nom figure à la ligne 1 du présent formulaire. Propriétaires américains d'importance participant à la NFFE passive Conformément aux exigences de la Partie XXVI, veuillez fournir le nom, l'adresse et le TIN de chaque propriétaire américain d'importance participant à la NFFE. Voir la définition d'un propriétaire américain d'importance (substantial U.S. owner) dans les instructions. Nom Adresse TIN